

La conférence intervient dans le cadre d'un projet de recherche action soutenu par la Commission européenne. Ce projet entreprend d'explicitier les exigences européennes pesant sur les autorités nationales et de rendre compte des différents modèles existants en Europe, afin d'en analyser les mécanismes et de mettre en évidence ceux qui apparaissent les plus adaptés à la situation des personnes détenues. Il met l'accent sur les pays ayant été condamnés par la Cour de Strasbourg à raison de violations décrites par le juge européen comme résultant de problèmes structurels/systémiques du système pénitentiaire national (arrêts pilotes, quasi-pilotes ou apparentés), et nécessitant la mise place de recours effectifs.

Inscription obligatoire :

[conf.prison.recours@gmail.com](mailto:conf.prison.recours@gmail.com)

Traduction simultanée vers le français et l'anglais

Manifestation validée au titre de la formation continue des  
avocats



## **La protection des droits des personnes détenues en Europe**

14-15 juin 2016

Cour européenne des droits de l'homme  
Allée des droits de l'homme  
Strasbourg

Cour européenne des droits de l'homme  
Université de Florence – Université Catholique de Louvain -  
Université Complutense de Madrid – Université Jaume Ier de  
Castilón – Laboratoire SAGE (Université de Strasbourg)  
Réseau européen de contentieux pénitentiaire – Bulgarian Helsinki  
Committee – Observatoire international des prisons – Section  
française (OIP-SF) – Altro Diritto – Irish Reform Penal Trust -  
GRADO

14 JUIN

9h- 10h : **Introduction**

**Réseau européen de contentieux pénitentiaire : présentation**

Hugues de Suremain, Université de Florence/avocat au Barreau de Paris, coordinateur du réseau des praticiens

**Interventions d'ouverture**

Roberta Cossia, Juge de l'application des peines, member de l'organisation professionnelle Conams (Italie)

Me Sylvain Gauché, Président de l'A3D

**SCENARIO EUROPEEN 1 : LES ARRETS PILOTES ET QUASI PILOTES**

présidence : Emilio Santoro, professeur à l'Université de Florence

10h – 13h

**Le système des recours face au problème de la surpopulation en Roumanie**

Ioan Durnescu, Université de Bucarest

**Le point de vue du Gouvernement roumain**

Raluca Alexandra Pruna, ministre de la Justice de Roumanie

**Bulgarie : le point sur le processus de réforme pénitentiaire**

Krassimir Kanev, Comité Helsinki Bulgarie

**Royaume-Uni : évaluation des mesures correctives dans un Etat particulier**

Rosaria Piroso, Université de Florence

**Belgique : problèmes structurels en matière de surpopulation et de mesures de sécurité**

Manuel Lambert, Ligue des droits de l'homme Belgique

**Conduire les réformes. Appréciation de l'effectivité des recours en Italie.**

Sofia Ciuffoletti, Université de Florence

**Le point de vue du Gouvernement Italien**

Gennaro Migliore, vice-ministre de la Justice d'Italie

13h - Déjeuner

**LE CONSEIL DE L'EUROPE ET LA COUR FACE AU PROBLEME DE L'EFFECTIVITE DES DROITS EN PRISON**

Présidence : E. Santoro, professeur à l'Université de Florence

15h-18h30

**Discours introductif : le rôle de la Cour européenne des droits de l'homme dans la protection des droits des détenus**

G. Raimondi, Président de la Cour européenne des droits de l'homme

**L'appréhension par le CPT du droit à des conditions de détention conformes à la dignité**

Marc Nève, avocat à Liège, ancien Vice-Président du CPT

**L'exécution des peines dans la jurisprudence de la Cour européenne**

Simon Creighton, London barrister

**Les arrêts pilotes, entre levier de réforme pénitentiaire et culmination du principe de subsidiarité**

Elizabeth Lambert-Abdelgawad, Université de Strasbourg (titre à confirmer)

**Les relais du droit en prison : la question de la qualité pour agir des ONG devant la Cour européenne**

Cristinel Buzatu, APADOR (Comité Helsinki Roumanie)

**Expérience de contentieux stratégique en dehors de l'UE : surmonter les obstacles à l'accès à la protection juridictionnelle en Russie.**

Anton Burkov, Directeur du centre de droit international et comparé à l'Université libre de sciences humaines d'Ekaterinbourg

15 JUIN

**SCENARIO EUROPEEAN 2 : L'UTILISATION DE LA JURISPRUDENCE  
EUROPEENNE COMME LEVIER DE REFORME**

Présidence : Françoise Tulkens, ancienne vice-présidente de la Cour  
européenne des droits de l'homme

09h-12h30

**L'expérience française : résultats mitigés de 10 années de contentieux  
pénitentiaire**

Nicolas Ferran, Responsable du Pôle juridique, Observatoire international  
des prisons – section française (OIP-SF)

**Le rôle protecteur du juge face à la demande de sécurité**

Laurence Blisson, juge de l'application des peines, Syndicat de la  
Magistrature, France

**Espagne, les raisons du faible usage du droit européen et les  
perspectives en la matière**

Esther Pascual Rodriguez, Clara Rey Sánchez, Université Complutense de  
Madrid

**Le point de vue des juges espagnols**

Représentant de l'autorité judiciaire espagnole

**Irlande : le défi de la protection juridique en prison**

Deirdre Malone, Irish Penal Reform Trust

**Forces et faiblesses de la protection juridictionnelle en Allemagne**

Pascal Descarpes, Université de Bern

**Synthèse des résultats de la recherche**

Gaëtan Cliquennois, Université catholique de Louvain, Université de  
Strasbourg

12h30 - Déjeuner

**LA JURISPRUDENCE EUROPEENNE SUR LA PROTECTION DES  
DROITS DES DETENUS**

Présidence : Béatrice Pastre-Belda, Université Montpellier 1

13h30-16h

**La liberté comme droit, la privation de liberté comme situation**

M. López Guerra, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

**Surveiller et punir : l'évolution de la jurisprudence européenne en  
matière de protection des droits des prisonniers dans le contexte  
international**

M Motoc, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

**Les politiques pénales nationales et les articles 3 et 5 de la Convention**

Sonya Snacken, Vrije Universiteit Brussel, ancienne présidente du PC-CP

**Intervention de clôture : la jurisprudence récente de la Cour  
européenne concernant les prisons**

Paulo Pinto de Albuquerque, juge à la Cour européenne